

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune



**SOLIDARITÉ
L'UKRAINE :
CHALETTE SE
MOBILISE !**

Pages 8-9

Guerre à la guerre !



Guerre économique, crise écologique menaçant la planète entière, crise sociale avec sa cohorte de millions de chômeurs et de pauvres, guerre contre l'Islam radical, guerre contre le trafic de drogues, guerre des banlieues que d'aucun présente comme un choc de civilisation, et, il y a deux ans, le président de la République déclarait la guerre à une pandémie.

Mais de toutes ces guerres, laquelle a été gagnée et par qui ?

Et si l'état de guerre permanent, économique, social, politique, écologique, sanitaire et militaire faisait le bonheur de quelques-uns et en arrangeait beaucoup d'autres, y compris en France, où aucun gouvernement n'a été capable de résoudre, depuis 40 ans, quoi que ce soit.

Alors, il n'est pas difficile dans un tel contexte de trouver dans un coin du monde un dictateur pour mettre le feu aux poudres dès qu'on le décide.

Nous vivons dans un monde dangereux où nous sommes les marionnettes de deux blocs qui s'affrontent pour dominer le monde.

Que faisons-nous, hommes de Paix en France et dans le monde, pour empêcher le pire, pour protéger nos enfants ?

La France au conseil de l'Europe et à l'O.N.U. doit s'opposer à cette logique de guerre permanente d'affrontement entre deux blocs. Est-ce que nous pouvons envisager un monde de paix si s'affrontent en permanence Etats-Unis/Europe d'un côté et Russie/Chine de l'autre ?

La France doit retrouver son indépendance

Elle doit quitter l'OTAN ; elle peut le faire car elle dispose de la dissuasion nucléaire, elle ne doit pas participer directement ou indirectement à l'enlisement ou à la généralisation du conflit russo-ukrainien car la menace existe, elle est d'une gravité exceptionnelle.

Au contraire, elle doit agir au niveau diplomatique, mais pour être entendue de toutes les parties, elle doit rester indépendante de l'Europe qui est prisonnière de l'OTAN et des Etats-Unis. Elle doit prendre la tête d'une coalition, avec les pays non alignés qui souhaitent la suivre, pour que **vive la Paix**.

Il faut choyer la Paix !

Car rien n'est plus précieux que la paix. C'est un bien inestimable, un bien commun à toute l'Humanité, sinon, avec la menace nucléaire, elle disparaîtra.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Actualité | 3 |
| • Suppression d'emplois chez Hutchinson : Franck Demaumont interpelle la direction | |
| • Hommage à Pierre Sémard, résistant et cheminot | |
| Mémoire | 4 |
| • 19 mars : 60 ^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie | |
| L'été à Chalette | 5 |
| • Une super fête de Chalette les 14, 15 et 16 juillet | |
| • Une guinguette tout l'été au lac ! | |
| Centre aquatique | 6 |
| • Une céramique monumentale devant le nouveau centre aquatique | |
| Portrait d'élus | 7 |
| • Boubacar Ba, délégué à la politique du logement | |
| Dossier : solidarité Ukraine | 8-9 |
| • Guerre en Ukraine : Chalette se mobilise ! | |
| • Mission humanitaire en Ukraine | |
| • Une subvention exceptionnelle | |
| Famille | 10 |
| • Vacances de printemps : inscriptions aux accueils de loisirs | |
| • Un tournoi national des chiffres et des lettres | |
| Coups de cœur de la médiathèque | 11 |
| Solidarité | 12 |
| • La Ruche Éco, une épicerie solidaire ! | |
| Sports et loisirs | 13 |
| • L'Ablette chalettoise : une association qui ne tombe pas à l'eau ! | |
| • USC rando : deux départs à l'occasion du marché du terroir du dimanche 1 ^{er} mai | |
| Libre expression | 14 |
| Si Chalette m'était contée | 15 |
| À l'affiche | 16 |



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : S. Massé, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur



ACTUALITÉ

Suppressions d'emplois chez Hutchinson : Franck Demaumont interpelle la direction



Hommage à Pierre Sémard, résistant et cheminot



Photos : Dominique Viguet

« Dites à mes amis, les cheminots, que ma dernière volonté est qu'ils ne fassent rien qui puisse aider les nazis », ce fut là les derniers mots prononcés par Pierre Sémard qui, il y a 80 ans, le 7 mars 1942 à Evreux, tombait sous les balles d'un peloton d'exécution allemand.

Afin de commémorer les 80 ans de sa mort, la CGT « cheminots » et ses sympathisants lui ont rendu hommage à l'angle de la rue qui porte son nom dans le quartier du Lancy.

Jacques Lalot, élu à Chalette et ancien cheminot, a rappelé la vie de Pierre Sémard, né en 1887 à Bragny en Saône-et-Loire. « Après le certificat d'études, à 13 ans, il va occuper plusieurs emplois avant de rentrer à la compagnie PLM¹, à la veille de la guerre de 14/18. Cheminot, comme beaucoup d'autres, il ne monte pas au front, il est mobilisé sur place. Le chemin de fer joue à l'époque un rôle pré-

pondérant dans la logistique militaire ! C'est dans cette période qu'il adhère au Parti communiste et à la CGT.

Secrétaire général de la fédération des cheminots CGTU², sa vie militante a été intense et l'a conduit à devenir secrétaire général du Parti communiste français en 1924.

Suite au décret de 1939 interdisant le PCF, il est arrêté le 20 octobre à Loches, incarcéré à Fresnes, puis à la prison de la Santé, avant d'être transféré à Bourges et livré aux Allemands. « Comme Pierre Sémard, 8 000 cheminots payèrent de leur vie leur engagement dans la Résistance », a rappelé Jacques Lalot.

1. Paris-Lyon-Méditerranée.
2. La Confédération générale du travail unitaire est une organisation syndicale française qui a existé de 1921 à 1936. Elle est née de la volonté d'une partie minoritaire de la Confédération générale du travail de s'affilier à l'Internationale syndicale rouge, liée à l'Internationale communiste.

À NOTER

Inscriptions scolaires

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2022-2023 des enfants nés en 2019-2020 : pensez à les inscrire en mairie !

Prenez RDV dès maintenant au Service scolaire :

02 38 89 59 53/54/55



Appel à candidatures pour la buvette du lac

La commune de Chalette-sur-Loing recherche un gestionnaire privé pour l'exploitation de la buvette de la baignade du lac pour la période de juin à septembre 2022.

Renseignements et cahier des charges au 02 38 89 59 43/45 ou par mail : dgs@ville-chalette.fr

19 mars : 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie



Pendant plus d'un siècle (à partir de 1830), la France et l'Algérie se sont menés une guerre violente, militaire et diplomatique. C'est François Mitterrand, ministre de l'Intérieur en 1954, qui proclamait « *L'Algérie, c'est la France* ». La politique du général de Gaulle visait avant tout à apaiser ces tensions : dès le 4 juin 1958, il est à Alger, où il lance à la population son célèbre « *Je vous ai compris* ». Par la suite, il développe une politique dite d'autodétermination visant à rendre le peuple algérien maître de son destin, politique qu'il fait ratifier par référendum le 8 janvier 1961. Ce résultat permet l'ouverture de négociations avec le FLN (Front de libération nationale), malgré l'opposition violente d'une partie de l'armée française (putsch des Généraux en avril 1961) et conduit aux accords d'Évian signés le 18 mars 1962, sonnant l'indépendance de l'Algérie et se traduisant par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain.

Pour éclairer l'opinion publique et politique, toute une génération de jeunes chercheurs français, mais aussi britanniques ou américains, s'est emparée, sous l'impulsion des études postcoloniales, de cet espace franco-algérien. En 2021, l'historien Benjamin Stora remet son rapport au chef de l'État sur « *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie* ». Comme proposé dans le rapport, le président de la République a reconnu, le 2 mars 2021, la responsabilité de la France dans la mort de l'avocat Ali Boumendjel, dirigeant politique du nationalisme algérien, qui a laissé derrière lui un héritage politique important. Le président de la République s'est également engagé pour l'ouverture des archives, permettant de faire avancer la vérité sur des événements dramatiques comme les manifestations du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962.

Le 8 février 1962, une manifestation unitaire a été organisée à Paris contre la guerre en Algérie et contre les attentats de l'OAS (Organisation de l'armée secrète). Elle a été violemment réprimée par la police aux ordres du préfet de police Papon : neuf morts à la station de métro Charonne. Ce même préfet de police tristement célèbre, Maurice Papon, est également à l'origine du massacre du 17 octobre 1961 qui est la répression meurtrière, par la police française, d'une manifestation d'Algériens, initiative pacifique organisée à Paris par la fédération de France du FLN, faisant des centaines de morts et disparus. À l'occasion du 51^{ème} anniversaire de ce massacre, le président de la République française a reconnu, au nom de la République, la « *sanglante répression* » au cours de laquelle ont été tués « *des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance* ». Le 16 octobre dernier, le

chef de l'État a également affirmé que ces « *crimes étaient inexcusables pour la République* ».

Le rapprochement franco-algérien continue. Il y a une dynamique, une volonté de part et d'autre d'aller de l'avant.

Encore mal connue de nos jours, trop souvent oubliée, peu célébrée - pas de jour férié pour en marquer la fin - cette guerre de la décolonisation a pourtant fait son lot de victimes, plongeant de nombreuses familles de notre pays dans le deuil et la souffrance, tout en marquant profondément et durablement toute la génération des jeunes hommes qui, lors de leur service militaire en vigueur à cette époque, ont dû prendre part à ce conflit.

À Chalette-sur-Loing, tous les 19 Mars, une cérémonie est organisée par la municipalité et la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Et ce 19 mars 2022, fut commémoré le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, au cours duquel le maire ne manqua pas d'honorer la mémoire des sept jeunes Chalettois tombés pour leur patrie et dont les noms figurent sur la stèle qui leur est dédiée au square du 19 mars 1962, dans le quartier du Lancy : Claudé Compin, Roger Garret, François Guérin, André Lefèvre, Bruno Mikrut, Jean Moran, Robert Plisson. « *Les trois notes de clairon qui résonnent ce jour-là marquent la mémoire des appelés du contingent engagés dans une guerre qui n'en portait pas le nom, dans une guerre qui ne fut et ne sera jamais leur guerre* » prononça Franck Demaumont lors de son allocution devant la stèle, en présence des élus municipaux et départementaux et des membres de la FNACA. À l'occasion de cette journée commémorative, Bernard Véron, président du comité local de la FNACA et vice-président départemental, remercia le maire pour la participation active de la municipalité à l'organisation de la cérémonie, en lui décernant la médaille frappée spécialement pour le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu (une face de la médaille rappelle le 60^{ème} anniversaire et l'autre la création de la FNACA en 1958).



Une super fête de Chalette : les 14, 15 et 16 juillet

La fête 
14-15-16 JUILLET

Beaucoup d'innovations cette année !
Un village associatif, un feu d'artifice sonorisé,
un spectacle de drones, des animations
sportives, plusieurs concerts durant les 3
jours avec des artistes renommés !



Une guinguette tout l'été au lac !



Un nouveau lieu de vie et de convivialité au bord du lac !

Bar, tapas, ambiance musicale et concert tous les samedis !

La guinguette ouvrira ses portes dès le vendredi 1^{er} juillet ; elle prendra place à la base de voile de Chalette et sera ouverte tous les vendredis et samedis de 17h à 23h, en juillet et en août. Elle sera le nouveau lieu de rencontres des Chalettois et Chalettoises tout l'été.

Les maîtres-mots sont : détente, plein air et convivialité.

Vous y trouverez une programmation musicale éclectique et pluridisciplinaire afin d'ouvrir le lieu sur le territoire et d'accueillir un large public ; des boissons et produits locaux, le bio et l'agriculture raisonnée seront aussi mis en avant.

Une céramique monumentale devant le nouveau centre aquatique



CPC - Une œuvre artistique monumentale vient d'être installée aux abords du nouveau centre aquatique, actuellement en fin de construction. Il s'agit d'une fresque qui décorait l'ancien collège Pablo-Picasso, dans le quartier du Lancy. Le souhait de la municipalité est qu'elle soit de nouveau visible par le public fréquentant le futur établissement. Pouvez-vous nous donner plus de détails quant à cette réalisation ?

Franck Demaumont - Oui, en effet, cette œuvre a été stockée durant des années dans le vide-sanitaire de l'ancien collège Picasso afin d'être protégée. On a plaisir à la retrouver pour la faire connaître de nouveau. La municipalité, en collaboration avec la fille de l'auteur Dan Sabatay, a donc décidé de la restaurer pour l'installer, visible de tous, à l'entrée du nouvel équipement municipal qu'est le centre aquatique Claude-Blin. Cette fresque, faisant partie d'une commande publique de 1975 pour le collège Picasso, fut réalisée en 1976 par deux artistes, Dan Sabatay, artiste céramiste, et Violette d'Auriol, artiste peintre. Cette commande était basée sur la réalisation de deux frises murales, l'une horizontale de 7 m sur 2 m, que l'on a donc décidé de rénover, et l'autre verticale de 10 m de haut sur 1 m, figurant toujours à l'entrée de l'ancien collège Picasso. Ce sont deux œuvres monumentales réalisées en lave émaillée par Dan Sabatay, artiste reconnu nationalement, qui a eu une longue carrière comme céramiste, travaillant la lave émaillée, et a effectué de nombreuses réalisations artistiques pour des collèges et lycées en France.

Nous sommes très heureux de donner une seconde vie à cette fresque murale, œuvre contemporaine qui vient ainsi embellir les abords du futur centre aquatique. Nous avons investi pour cela 15 000 € pour sa restauration et



vous pouvez constater le résultat plus qu'honorable aujourd'hui-même.

Toute la population va pouvoir en profiter, comme les élèves et parents d'élèves du quartier du Lancy pourront profiter, d'ici quelques années, de la deuxième frise de l'ancien collège, puisque le conseil municipal, lors de sa dernière séance, a validé le principe de réhabilitation de l'ancien collège Picasso en vue d'y installer l'école élémentaire du Lancy.

QUI EST DAN SABATAY ?

Dan Sabatay est né le 23 janvier 1933 en Roumanie. En 1948, il arrive à Paris où des membres de sa famille sont installés. Il poursuit des études scientifiques - il se passionne alors pour la géométrie - en parallèle de la pratique de la céramique. Il est naturalisé français le 18 juin 1960. Très sensible à l'art romain, il est fasciné par Venise et Rome, influencé par les mouvements cubistes et surréalistes. Il travaillera toute sa vie avec passion la lave. Il crée entre autres des œuvres monumentales, en lave de Volvic. Dans le cadre de la procédure du 1 % Malraux, il s'associe souvent à d'autres artistes dont Léon Gischia pour la réalisation des deux panneaux à l'entrée principale du Campus de Jussieu (1970, 1971). Il participe à plusieurs expositions de céramique, notamment dans la capitale. En parallèle au travail de la lave émaillée, Dan Sabatay explore la gouache et les techniques mixtes. Il découvre ensuite avec enthousiasme la gravure. Grand amateur de littérature et de poésie, il devient collectionneur de livres anciens illustrés mais aussi découvreur de livres d'art. Quelques mois avant sa mort, le 2 septembre 1987, il renoue avec les couleurs de la Roumanie, son pays d'enfance.



Boubacar Ba, délégué à la politique du logement

Chalettois depuis plus de 50 ans, ayant vécu toute sa jeunesse au Gué aux Biches, Boubacar Ba a fréquenté l'école du Bourg puis le collège Pablo-Picasso et ensuite le lycée En Forêt de Montargis, avant d'enchaîner sur des études supérieures à la Faculté de Droit d'Orléans, exactement à l'Institut d'études judiciaires, où il a obtenu une maîtrise de droit pénal.

Cela lui a permis d'intégrer la Fonction publique d'État où, depuis une vingtaine d'années, il s'occupe de la sécurité de nos concitoyens.

Pourquoi vous êtes-vous engagé au service de la Ville en tant qu'élu ?

C'est simple ! La Ville de Chalette m'a tout donné ! Comme beaucoup de jeunes habitant notre commune, j'ai bénéficié de mes premières vacances grâce à ses services. Mon premier job, c'est elle qui me l'a offert en tant qu'animateur au centre de loisirs et au service « jeunesse ». Puis, c'est lors d'une soirée à la salle Anne-Frank que j'ai rencontré la femme qui partage ma vie depuis 27 ans ! Chalette m'a tellement donné que c'est mon tour à présent de le lui rendre, de m'engager pour elle.

Quelles actions menez-vous dans le cadre de la délégation qui est la vôtre, c'est-à-dire la politique municipale du logement ? Des projets sont-ils en cours ?

Premièrement, je soulignerai que Chalette a la singularité d'être la seule ville de l'agglomération à avoir un service « logement » digne de ce nom : un service à la disposition des Chalettois, mais également des autres habitants de l'agglomération. Les chantiers sont nombreux et affichent une seule ambition : satisfaire et améliorer l'offre de logements dans notre commune par des programmes de réhabilitation et de construction de logements toujours plus adaptés. Et c'est notre collaboration régulière avec les bailleurs sociaux qui y contribue.

Après le droit de se nourrir, celui de se loger est, sans contestation possible, le deuxième droit reconnu à tout être humain.

La municipalité de Chalette met tout en œuvre pour que ce droit s'exerce pleinement sur le territoire de la commune. De nombreux programmes sont en cours et d'autres sont en gestation. Offrir un habitat digne, exempt de toute vicissitude, adapté, c'est l'ambition que



nous nourrissons et nous mobilisons tous les moyens pour y parvenir. Les projets en cours rue Gambetta, dans le quartier Kennedy avec les constructions « bois-paille » dans l'écoquartier, concept de développement durable au niveau des performances thermiques, constituent de belles illustrations.

Des discussions sont également en cours avec la communauté d'agglomération, laquelle dispose de la compétence en matière de logement, pour la mise en place du permis de louer dans les quartiers du Bourg et de Vésines, contribuant ainsi à la lutte contre l'habitat indigne et les « marchands de sommeil » qui exploitent la misère des gens.

La municipalité mène une politique volontariste en matière de logement pour assurer une mixité et une cohésion sociale.

À Chalette, on ne souhaite pas que les habitants « vivent les uns sur les autres », c'est-à-dire qu'on ne promeut pas la promiscuité mais on promeut le VIVRE ENSEMBLE et, ce, depuis des décennies.



POSE DE LA 1^{ÈRE} BOTTE DE PAILLE

Mardi 29 mars a été posée la "première botte de paille" d'une quinzaine de logements construits par Valloire habitat dans l'écoquartier du Solin. 7 maisons individuelles et 8 appartements à ossature bois et isolation paille qui seront bientôt en location sociale.

Guerre en Ukraine : Chalette se mobilise !



Remerciements du maire envers les Chalettoises et Chalettois

« Vous avez été nombreux à apporter vos dons à destination de l'Ukraine ; aussi, nous remercions l'ensemble des Chalettoises et Chalettois d'avoir répondu présents avec autant de spontanéité et de générosité.

Un grand merci tout particulièrement à nos élèves du Lycée du Château-Blanc qui n'ont pas hésité un seul instant à proposer leur aide pendant plusieurs jours pour le tri de l'importante collecte réalisée à la Maison des associations, ainsi qu'à tous les bénévoles, les agents municipaux (des Services techniques, du Service des jumelages), les élus municipaux qui ont largement participé à cette œuvre de solidarité. »

Tous ces dons recueillis en nature et en matériel ont été acheminés par la Protection civile le 22 mars : la Ville de Chalette a été désignée ce jour-là comme point de ramassage de la collecte sur le territoire montargois. Ainsi, les quatre lycées du Montargois, des collèges, des écoles, etc. ont également apporté l'ensemble des dons qu'ils ont pu collecter.

À ce stade de la crise et des capacités logistiques, à la demande des autorités et en accord avec la Protection civile et la communauté ukrainienne du territoire, il a été décidé d'effectuer une pause quant à collecte des dons en nature.

Cette pause permettra de libérer de la place dans les sites de stockage et de recalibrer les besoins en fonction de l'évolution du conflit et de la situation des populations déplacées.

Il est désormais préférable que les particuliers privilégient les dons en numéraire au bénéfice des associations, dont plusieurs ont lancé au niveau national des campagnes de collecte de fonds comme le Secours populaire français via www.secourspopulaire.fr, la Protection civile via www.protection-civile.org, afin d'aider plus efficacement au niveau des conditions d'hébergement des réfugiés.



Six réfugiées ukrainiennes accueillies en mairie

Le 17 mars, six réfugiées ukrainiennes ont été accueillies en mairie à l'occasion d'une nouvelle rencontre, initiée par la municipalité, avec la communauté ukrainienne et en présence de membres du Rotary Club et du Lions Club. En préparation avec les participants à cette rencontre : une soirée de solidarité ukrainienne au Hangar bientôt !

Mission humanitaire en Ukraine



Sébastien Julien, directeur du Pôle solidarité de proximité et citoyenneté à la mairie de Chalette-sur-Loing témoigne...



Aider... tout simplement

Ce n'est pas ma première mission humanitaire, mais celle-ci restera profondément gravée dans mon parcours de vie.

Arrivé en Pologne (Dorohusk) le 15 mars via une ONG*, je constate immédiatement l'urgence de la situation. À ce jour, c'est plus de deux millions de réfugiés ukrainiens qui sont arrivés en Pologne.

L'accueil est bien orchestré. De nombreuses associations, ONG, administrations, particuliers, sont mobilisées pour offrir de la nourriture, un hébergement, des vêtements... pour ces personnes, souvent des femmes avec des enfants arrivés au prix d'un long et parfois dangereux trajet.

Dès le 16 mars, nous entrons dès lors en territoire ukrainien par Lviv pour un périple de 2 500 km nous amenant à Odessa puis à Mykolaïv en passant par la Moldavie. Notre mission : extirper, sécuriser et rapatrier des groupes d'enfants et d'adolescents sur des territoires dits hostiles.

Les jours d'après, ce sont des kilomètres avalés, des check-points plus ou moins « agréables », des rencontres hors du commun, des douleurs à panser comme on peut, des nuits à ne dormir que d'un œil... mais rien de comparable à la souffrance de ce peuple.

Mon aventure se terminera le 22 mars à 23 heures 06 à Roissy-Charles-de-Gaulle. Je suis exténué, déconnecté et révolté. J'aurai tellement à raconter. Une envie malgré tout d'y retourner.

Je me conforte alors, car il faut bien continuer, en me disant que ma petite pierre à l'édifice, comme on dit, est posée.

À ceux et celles qui œuvrent dans la lumière ou dans l'ombre, un profond respect pour toutes ces associations, ces particuliers, vous, nous à qui demain cela peut arriver. La paix, c'est ce que nous espérons au plus vite : « Мир »

* Organisation non gouvernementale



Une subvention exceptionnelle



Solidarité des élus municipaux : une subvention, votée d'une seule voix, au dernier conseil municipal

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité une subvention de 5 000 € au Secours populaire français afin de venir en aide au peuple ukrainien.



Vacances de printemps : inscriptions aux accueils de loisirs

Les inscriptions aux vacances de printemps ont lieu du **lundi 21 au jeudi 31 mars au Service scolaire de la mairie de Chalette-sur-Loing** du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h.

Tél. : 02.38.89.59.53/54/55

Thème : « De la Terre à l'Assiette »

- Acquérir de nouvelles compétences
- Découvrir de nouvelles saveurs
- Sensibiliser l'enfant à la biodiversité
- Enrichir ses connaissances



Durant ces vacances de printemps, l'équipe pédagogique fera découvrir aux enfants diverses activités ludiques et pédagogiques.

Au programme : ateliers culinaires, jeux sportifs, grandes sorties, projet artistique, gymnase, balade en forêt, base de loisirs de Chalette, etc.

Au vu de l'allègement du protocole sanitaire depuis le 14 mars 2022, nous accueillons tous les enfants chalettois et hors commune.

L'accueil de loisirs sera fermé le lundi 18 avril !

Un tournoi national des chiffres et des lettres

Le 12 mars dernier, à l'espace Aragon, le club chalettois des Chiffres et des lettres organisait un tournoi national, le *Tournoi Monique-Foucher*, qui a accueilli des équipes venues de Paris, Viroflay, Fontenay-sous-Bois, Malessherbes, Vitry-aux-Loges, Epinay-sur-Seine et même de Belgique !

Avis aux amateurs ! Le club est ouvert à toute et à tous, Chalettois comme non Chalettois.

INFOS PRATIQUES

Les entraînements ont lieu à l'espace Paul-Marlin (face à la mairie) le lundi et le samedi de 14h à 16h15.

Présidente : Mme Niati laliatus@hotmail.fr
06 59 38 64 27

Ou Mme Gervais :
06 35 33 00 01



À gauche : les gagnants de la poule B, Benjamin Ballarota (Paris) et Cédric Jeancolas (Viroflay). À droite au fond, les gagnants de la poule A, Arnaud Blaye (Paris) et Thierry Landmaine (Fontenay-sous-Bois).

Un bus numérique pour les +60 ans

La Mutualité française Centre-Val de Loire (MFCVL), en partenariat avec le Conseil départemental du Loiret, l'Interrégimes et la Carsat, déploie au niveau régional des ateliers dédiés au numérique en complément du passage du bus numérique.

Construit sous la forme de 9 séances de deux heures ou deux heures et demie animées par un professionnel de l'informatique, l'atelier « En route vers le numérique ! » vise à favoriser l'accès au numérique pour les personnes

de 60 ans et plus et à diminuer significativement la fracture numérique qui isole les personnes âgées.

Les séances auront lieu à partir du jeudi 28 avril à Chalette-sur-Loing.

L'inscription préalable est obligatoire, auprès de Mme Delta du SEMURPA (Service municipal des retraité-e-s et personnes âgées) au 02.38.93.63.03 / 06.23.99.83.16.

Ce programme est **gratuit** et ouvert à toutes les personnes de 60 ans et plus.

À NOTER

NOUVEAU DISPOSITIF DES COMPAGNONS BATISSEURS, EN PARTENARIAT AVEC LE NOTRE GATINAIS MONTAIGNE

LE BRICOBUS

DANS VOTRE COMMUNE

PROPRIÉTAIRES-OCCUPANTS, LE BRICOBUS, C'EST :

- DES VISITES À DOMICILE, DES CONSEILS, DES DÉPANNAGES ET DES CHANTIERS D'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE (SOUS PLAFOND DE RESSOURCES).
- UN ANIMATEUR TECHNIQUE QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX.
- UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA PLATEFORME SOLUBAT.

ET POUR TOUS :

- LE PRÊT D'OUTILLAGE ET DES ATELIERS COLLECTIFS GRATUITS POUR AGIR PAR SOI-MÊME.

Pour plus d'informations, contactez par e-mail : contact@compagnonsbatisseurs.org
 ou par téléphone : 02 38 93 63 03
 ou sur le site : www.compagnonsbatisseurs.org

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



Numéro deux

Roman adultes
David Foenkinos

Mélangant réalité et fiction, David Foenkinos imagine le destin de l'enfant qui n'a pas été choisi pour incarner Harry Potter au cinéma. Le succès planétaire de la saga littéraire et cinématographique rappelle constamment la vie qui aurait pu devenir sienne. L'auteur transforme une idée géniale en un roman captivant qui continue de courir sur deux décennies après un échec d'autant plus poignant qu'il concerne un enfant. Mais « Numéro deux » ne se contente pas d'évoquer la comparaison et l'échec. Avec son humour teinté de mélancolie, David Foenkinos interroge sur la définition, toute relative, de la réussite et explore les voies de la lente reconstruction...



Connemara

Roman adultes
Nicolas Mathieu

Un roman brillant, une « fresque sociale » qui nous fait vivre la crise de la quarantaine de deux êtres qui se demandent s'ils ont réussi leur vie. Mais tellement plus encore : une histoire d'amour, une analyse de notre société, du temps qui passe et de la nostalgie d'une époque, du monde du travail et ses dérives managériales, des complexes de classe... En un mot, un roman très juste et un auteur très doué !



Ne change jamais !

Album jeunesse
Marie Desplechin et Anne Picault

Manifeste à l'usage des citoyens en herbe dans lequel l'écrivaine appelle les enfants à se mobiliser pour préserver la planète. En vingt chapitres, elle explique les comportements à adopter pour prendre soin de l'environnement, le protéger et faire changer les mentalités.

Raise the roof

CD
Robert Plant et Alison Krauss

La guitare est partie prenante dans ce panorama de grands espaces, ce road trip musical. Le blues côtoie la country, une cohabitation à laquelle un léger soupçon de pop vient s'ajouter. Avec « Raise The Roof », c'est l'Amérique profonde, ses plaines et ses chaînes montagneuses qui s'ouvrent toutes grandes à nous !

La petite boutique aux poisons

Roman adultes
Sarah Penner

2 femmes à 2 époques, leurs liens, la ville de Londres, une fiole mystérieuse et la trahison d'un homme. De nos jours, Caroline trouve lors d'une fouille dans la Tamise, une fiole... Sa curiosité d'historienne va l'emporter dans une enquête qui la mènera à Nella, apothicaire en 1791...

Mon papy percé-neige

Album jeunesse
Betine Birkjær

Bout-de-Chou adore son papy : il connaît par coeur le nom des 123 fleurs qui poussent dans sa véranda ! Mais un jour Papy commence à perdre ses mots. Alors Bout-de-Chou les ramasse et les garde précieusement dans une boîte...

Des plumes et des ailes

Documentaire
Marc Duquet

Richement illustré de photos aussi spectaculaires qu'esthétiques, ce livre destiné au grand public, traite du vol chez les oiseaux. De quoi est constituée l'aile ? Pourquoi les oiseaux renouvellent-ils leur plume chaque année ? Quelle différence entre le vol plané, le vol stationnaire, le vol à voile... ? Cet ouvrage se parcourt facilement, que vous soyez un lecteur curieux ou un naturaliste en herbe...

COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE



Parks

Partez à la découverte des parcs nationaux américains grâce à un matériel somptueux et des parcs aux illustrations incroyables réalisées par une multitude d'artistes. Un jeu stratégique idéal pour initier les néophytes. 10 ans et plus, 1-5 joueurs, 40-60 min.



The island

The island est un jeu de stratégie et d'alliance dans lequel les joueurs incarnent des peuples de l'Atlantide qui tentent de rejoindre d'autres îles des environs sans se faire dévorer par des créatures marines. 10 ans et plus, 2-4 joueurs, 45 min.



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediathèque.chalette@agorame.fr



Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
 VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h



LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !

La Ruche Éco, une épicerie solidaire !



CPC – M^{me} Leones, vous êtes présidente de la Ruche Éco depuis quelques mois. La Ruche Éco est en train de devenir une épicerie solidaire. En quoi consiste exactement une telle structure ?

ML – Une épicerie solidaire se présente comme un commerce de proximité classique mais qui permet à un public en difficulté financière de faire ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées de qualité entre 10 % et 30 % de leur valeur marchande. La force des épiceries solidaires est de proposer une offre alimentaire diversifiée qui permet l'accès à des produits frais et secs. Ainsi, le modèle des épiceries solidaires répond à des problématiques de société et de santé publique. Une des particularités de ces structures est de proposer des ateliers afin de créer du lien social.

CPC – Comment y accède-t-on ?

ML – Une des conditions d'accès est la définition d'un projet personnel et chaque client bénéficiaire le définit avec un travailleur social du CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune. L'économie réalisée sur le budget alimentaire, durant ce temps d'accès (entre 3 et 9 mois), doit permettre à la personne de réaliser son projet personnel, comme régler des factures impayées, faire réparer sa voiture pour pouvoir continuer à travailler, attendre l'ouverture de droits sociaux, etc.

L'offre alimentaire des épiceries solidaires s'inscrit dans une action solidaire plus vaste. Elles sont, aussi et surtout, des lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges : ainsi, la santé, l'éducation, le logement, l'emploi... peuvent y être abordés.

La Ruche Éco existe à Chalette depuis 27 ans, fonctionnant en tant qu'épicerie sociale. On constate, malheureusement, qu'après toutes ces années passées, les difficultés financières sont toujours présentes, amplifiées par la pandémie et, dernièrement, la guerre en Ukraine avec ses conséquences économiques. Aussi, un soutien budgétaire s'avère nécessaire chez certaines familles. En accord avec la municipalité et le CCAS de Chalette, il a été décidé de faire évoluer l'épicerie sociale en épicerie solidaire afin de répondre au mieux aux nouveaux besoins.

CPC – Quels sont les partenaires qui ont contribué à votre nouvelle installation ?

ML – Le projet est en fait porté par la commune de Chalette-sur-Loing (pour l'accompagnement financier et matériel), le CCAS (pour l'accompagnement organisationnel) et l'ANDES* (pour l'accompagnement technique).

Tout d'abord, un appel à projet a été lancé auprès de la préfecture par le biais de France Relance qui nous a octroyé une subvention et l'ANDES contribue également à l'achat des produits.

Toutefois, nous avons été contraints de changer de local. Aussi, la Ville de Chalette nous a été d'une grande aide en mettant à disposition l'ancien restaurant scolaire du quartier de Vésines : d'importants travaux d'aménagement y ont été effectués, totalement pris en charge par la Ville. Un grand merci à l'équipe municipale pour cette réalisation !

Ainsi, nous disposons d'une cuisine nous permettant de mettre en place des ateliers avec, comme ambition, de créer du lien intergénérationnel. Nous avons aussi prévu des ateliers « couture » et « bien-être »

Notre objectif est de toucher un public plus large ; en demandant une participation minimale aux personnes, nous ne pratiquons pas l'assistantat. Nous avons fait le choix de n'appliquer que 10 % du coût de la dépense occasionnée. Aussi, nous n'avons aucunement l'intention de faire de la concurrence aux associations caritatives siégeant sur le territoire. Au contraire, nos actions sont complémentaires.

CPC – Votre association compte combien de bénévoles pour fonctionner ?

ML – Actuellement nous avons 12 bénévoles ayant chacune, chacun une fonction propre. Je tiens à préciser que chaque bénévole a bénéficié d'une formation HSA (hygiène, sécurité, alimentaire) ainsi que d'une formation informatique nécessaire à la traçabilité des produits.

*Association nationale des épiceries solidaires

INFOS PRATIQUES :

Ne pas oublier de se rendre en premier lieu au CCAS (espace Paul-Marlin, en face de la mairie – tél. 02.18.12.01.92 ou 02.18.12.01.93) où un travailleur social orientera ensuite la personne à la Ruche Éco.

La Ruche Éco :
11-13, rue des Écoles · Chalette-sur-Loing
02.38.97.13.47, le vendredi uniquement
la-ruche-eco@orange.fr

L'Ablette chalettoise, une association qui ne tombe pas à l'eau !

Depuis sa création, il y a près de 40 ans, l'Ablette chalettoise a pour but de gérer la pêche et le cheptel piscicole au lac de Chalette. Il est, depuis, devenu un haut lieu de la pêche dans la région.

Différents présidents s'y sont succédé, Roger Pophillat, Claude Véra et dernièrement Frédéric Prévost. Un événement dramatique est survenu en décembre 2021, avec le décès de Noël Prévost* qui gérait à peu près tout au sein de l'Ablette chalettoise.

À la suite de cette disparition, il a fallu renouveler le conseil d'adminis-

tration. Quelques passionnés se sont motivés pour reprendre le flambeau. Parmi eux, Didier Roquet, pêcheur à la carpe de longue date, en est devenu le président.

L'enduro revient

Après deux ans d'interruption à cause de la pandémie, l'enduro est de retour en cette année 2022. Il se déroulera à nouveau en quatre temps : du 8 au 10 avril, du 17 au 19 juin, du 16 au 19 septembre. Nous aborderons de nouveau le sujet en temps voulu.



Côté information pratique, les cartes (30 €) sont en vente au magasin Amilly Nature.

* Voir CPC de décembre 2021.

USC rando : deux départs à l'occasion du Marché du terroir du dimanche 1^{er} mai



Deux randonnées partiront de la place Jean-Jaurès :

- à 9h15 pour un parcours de 10 km,
- à 9h30 pour un parcours de 6 km.

Inscription : 1 €, avec l'offre du verre de l'amitié à la fin de la randonnée.

Si vous êtes intéressé-e-s par les randonnées, venez rejoindre le club.

- Le mardi avec deux circuits proposés : départ à 9h pour un parcours de 10 km environ, et départ à 9h 30 pour un parcours de 6 à 7 km environ.
- Le dimanche : randonnée dans les communes avoisinantes, en fonction des propositions de la Fédération de la randonnée, ou des diverses randos organisées dans les communes.

La convivialité du club est améliorée en organisant des sorties le premier mardi de chaque mois dans une commune environnante à l'issue desquelles les randonneurs se retrouvent autour d'un repas, soit au restaurant, soit en

pique-nique, en fonction de la saison.

Au mois de mai, un week-end de quatre jours est proposé : sortie « rando » et culturelle dans une région choisie.

De manière générale, au mois de juin, une rando annuelle est organisée avec quatre parcours à Chalette, en relation avec la FFR (Fédération française de randonnée), mais depuis 2020, en raison du contexte sanitaire, ces sorties ne peuvent s'effectuer.

Le club essaie également d'organiser une ou deux sorties annuelles, basées sur la randonnée mais aussi sur diverses autres activités dans la région.

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de contacter :

- **Christiane Jean-Baptiste**
(présidente de l'USC Rando) au 06.37.66.03.12
- **Oriella Buraud**
(secrétaire de l'USC Rando) au 06.14.17.97.09

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu-e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Fin de la trêve hivernale : exigeons l'arrêt des expulsions !

Le 31 mars 2022 a sonné la fin de la trêve hivernale et donc la reprise des expulsions. Depuis des années, les politiques du logement des gouvernements successifs ont amplifié la crise du logement ; se loger dans de bonnes conditions est devenu très cher, les gouvernements font des économies sur le dos des locataires et des mal-logés par la suppression des aides à la construction des logements HLM, par la ponction dans les caisses des organismes d'HLM, par la baisse des APL, etc. Nous demandons au gouvernement d'arrêter les expulsions sans relogement, de respecter la Loi DALO, de mettre en place un véritable budget pour le logement afin de pallier la pénurie des logements sociaux, d'augmenter les APL, d'encadrer les loyers à la baisse, de financer l'isolation et la réhabilitation des logements sans hausse des loyers...

Élu-e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Non à la guerre, oui à la solidarité entre les peuples

Après deux années très difficiles dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus, l'Europe et le monde sont de nouveau secoués par le déclenchement d'un conflit majeur aux frontières de l'Europe. La ville de Chalette a bien entendu une responsabilité particulière, étant jumelée avec la ville de Dnieprovski depuis 1974. En effet, c'est le 12 octobre 1974 qu'eut lieu la signature de l'accord d'amitié et de jumelage entre Max Nublat, alors maire de Chalette-sur-Loing, accompagné de son premier adjoint, Jean Louis, et Ivan Zaporjets, maire de Dnieprovski, un des arrondissements de la ville de Kiev en Ukraine. Beaucoup de Chalettois se sont donc mobilisés pour répondre à l'appel de solidarité lancé par les autorités : collecte de dons, de denrées alimentaires, de matériel divers, de produits d'hygiène, etc. Au niveau municipal, le Conseil a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5000 euros pour venir en aide aux réfugiés et a demandé l'ouverture des locaux de l'ancienne maison de retraite dans le bourg afin d'accueillir des réfugiés si nécessaire. Une soirée de soutien à l'Ukraine au Hangar est également en préparation. Même si l'actualité est dramatique, ce conflit doit nous remobiliser afin de redynamiser l'ensemble de nos jumelages, comme Ponte de Lima au Portugal ou Nilüfer en Turquie, de promouvoir la culture de paix si chère à notre commune et venir en aide aux populations de nos villes jumelées qui en ont le plus besoin, notamment San Antonio de los Baños près de la Havane à Cuba, ou encore le camp de réfugiés palestiniens d'Askar situé dans la banlieue de Naplouse en Cisjordanie.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Achat de l'ancienne pharmacie dans le quartier Kennedy pour 300 000 euros, afin de transformer ce lieu en maison des jeunes. Il faudra y rajouter les coûts d'isolation et de modernisation. Le maire, après débat au conseil municipal, s'est engagé à vendre plusieurs biens pour en alléger le coût. La démarche engagée par la mairie va dans le sens de notre groupe qui prône en priorité la valorisation du patrimoine déjà existant. Nous avons sollicité la présentation du Plan communal de sauvegarde (outil de gestion d'un événement de sécurité civile) ; il nous sera présenté au prochain conseil municipal (réactualisé). IFSI en danger, une délocalisation sur le site d'Amilly est à l'étude. Faites-nous part de votre avis.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Depuis le 24 février et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les collectivités locales enchaînent les déclarations pour condamner l'agression russe et apporter leur soutien à l'Ukraine. Chalette en fait partie et oriente ses habitants vers les structures et associations qui œuvrent en sa faveur. Nous, élus, nous nous mobilisons et communiquons de nombreux conseils, notamment pour organiser l'accueil des ressortissants ukrainiens sur le territoire mais aussi pour des collectes de dons. Je tiens à remercier tous les Chalettois et Chalettoises pour cet élan de solidarité et leur réactivité toujours aussi spontanée pour leur commune.

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Dans notre agglomération, un habitant sur quatre n'a pas de médecin traitant. La désertification médicale concerne toutes les facettes de notre système de soins : médecine générale, hospitalière, spécialités, professions paramédicales. Elle est le résultat de politiques libérales, transformant la santé en marchandise. Pourtant, une autre politique est possible : celle d'une santé accessible, publique et gratuite. Il s'agit de mailler le territoire de centres de santé publics pluriprofessionnels. Il s'agit de mettre fin à la logique de l'hôpital-entreprise et de revenir sur les suppressions de lits et de personnels. Il s'agit d'instaurer le 100 % Sécu, en remboursant intégralement tous les soins de santé, y compris dentaires, optiques et auditifs.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Personnalités liées à Chalette

Jean Joubert

Né Jean André Maurice le 27 février 1928 à Chalette-sur-Loing, rue Édouard-Vaillant, et mort le 28 novembre 2015 à Montpellier.



Poète et romancier français, il passe son enfance à Chalette-sur-Loing. Il voit peu à peu son village se transformer en banlieue industrielle de Montargis. De cette expérience, il restera marqué et c'est un thème qui est sous-jacent dans toute son œuvre et plus particulièrement dans « *Les Sabots rouges* » et « *L'Homme de sable* ». Il a écrit de nombreux ouvrages, notamment de la littérature d'enfance et de jeunesse, comme « *Les Enfants de Noé* ».

Daniel Delaveau

Né le 22 décembre 1952 à Chalette-sur-Loing.



Journaliste et homme politique français, membre du Parti socialiste et notamment maire de Rennes de 2008 à 2014. D'une famille d'ouvriers, militants de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) puis du Mouvement de libération ouvrière (MLO). Son frère Bernard, né en 1946, a été maire de Paucourt de 1977 à 2020.

Joseph Placide Alexandre Léorier

Né le 30 juillet 1772 à Chalette-sur-Loing, mort le 19 décembre 1834 à Paris 3ème, galerie Colbert. Joseph Placide Alexandre Léorier est un général de brigade de la Révolution et de l'Empire et un agronome. Il quitte l'armée en 1795 pour aider son père, Pierre Alexandre, dans la fabrique de papier d'assignats de Bûges ; il en devient le directeur et propriétaire.

Pierre-Jacques de Potier

Né à Metz (Moselle) le 7 mars 1780, et décédé le 2 mai 1840 à Chalette-sur-Loing au Lancy. Il fut inhumé dans le cimetière communal (la sépulture n'existe plus de nos jours).

Pierre-Jacques, comte de Potier, est un général français actif pendant les guerres napoléoniennes. Il fut nommé Gentilhomme honoraire de la chambre du roi sous la Restauration.

Marcel Pérès

Né Marcel Jean Paul Laurent Farenc le 24 janvier 1898 à Castelsarasin (Tarn-et-Garonne), et mort le 28 juin 1974 à Chalette-sur-Loing, 62 rue Voltaire.



Acteur de cinéma français, il a beaucoup tourné aux côtés de Jean Gabin et dans de nombreux films d'André Cayatte ou de Jean-Pierre Mocky. Il fut l'un des grands seconds rôles du cinéma français des années 1930 aux années 1970, avec plus de cent-soixante-dix films et téléfilms à son actif.

Deng Xiaoping

Né le 22 août 1904 à Guang'an et mort le 19 février 1997 à Pékin.



Secrétaire général du Parti communiste chinois de 1956 à 1967 et chef suprême, de facto, de la République populaire de Chine de 1978 à 1992, il travaille durant sa jeunesse (du 13 février 1922 au 7 mars 1923) à la fabrique de galoches Hutchinson, à Chalette (où il était connu sous le nom de Teng Hi Hien, autre transcription de son ancien nom Deng Xixian). Il travaille ensuite comme assembleur à l'usine Renault de Billancourt, puis à l'usine Kléber de Colombes. Il revient à Hutchinson, d'où il est renvoyé un mois plus tard, probablement victime de sa personnalité contestataire naissante. Un contre-maître indique comme motif de licenciement : « *A refusé de travailler. Ne pas reprendre* ».

Naissances :

- Meryem YIGIT
- Tiago LEMONNIER FERNANDES

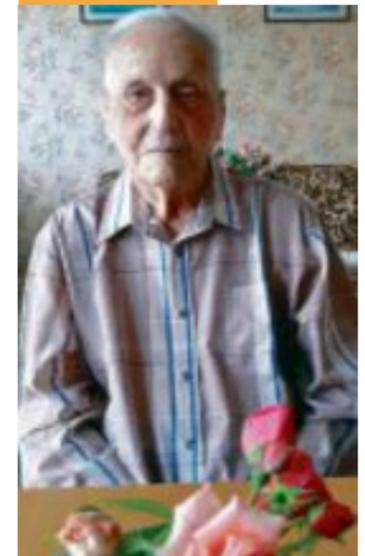
Mariages :

- Sarah BÂ et Mounir AYACHI

Décès :

- Erol YAVUZ
- Gyslaine SIMON (BOUTIER)
- Josiane DENIZART (NOREST)
- Catherine MASLARD (MORLET)
- Janine MACAI (LENGLET)
- Christian ZRODLEWSKI

À NOTER



Le doyen du Loiret était chalettois !

Le doyen du Loiret, Marcel Dubois, nous a quittés début mars dans sa 109^{ème} année.

Il habitait à Chalette et était originaire de Varennes-en-Gâtinais (devenue Varennes-Changy). Il était ouvrier agricole puis avait intégré l'usine Hutchinson pendant plus de 40 ans. Mobilisé en 1939, il était ancien combattant et réfractaire au STO*. Son épouse étant décédée, il vivait avec sa fille et s'adonnait à la culture de son jardin dont il s'est occupé jusqu'à ses 100 ans !

* Service du travail obligatoire, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie.

À L'AFFICHE



TREMPLIN MUSICAL
LABEL TREMP

2^e soirée :
4 groupes
Concert gratuit

Le **HANGAR**
CHALETTE
ESPACE CULTUREL

SAM 23 AVRIL • 20H30

📍 5, rue de la Forêt - Chalette - 02 38 93 17 96  www.facebook.com/lehangar45/

Exposition

Oiseaux des jardins

Du 5 au 24 avril
avec la Ligue de protection
des oiseaux (LPO)

Rencontre

Jardiner sans pesticides

Samedi 9 avril
à 15h30, rencontre et
conseils pratiques avec
Claude-Ève Spach,
maraîchère bio

Contes

Lectures sur le thème des oiseaux

Mercredi 13 avril à 16h,
tout public

Ateliers

Activités manuelles

Mardi 19 et jeudi 21 avril
à 10h, sur inscription,
pour les 3-7 ans

Conférence

Le déclin des populations d'oiseaux

Samedi 23 avril à 15h30,
avec l'ornithologiste
Christian Chandellier

Balade

Reconnaissance des oiseaux

Dimanche 24 avril à 9h,
à la Maison de la nature et
de l'eau avec
Christian Chandellier



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

 Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
 VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

À NOTER

Animation bébés

lecteurs : découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans. **Samedi 30 avril** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l'**Espace numérique** de la médiathèque le mardi et le samedi de 10h à 11h30 :
• **Libre Office Calc** : mardi 5 et samedi 9 avril.
• **Visioconférence** : mardi 26 et samedi 30 avril.

Ludothèque : soirée jeux vendredi 8 avril, 19h-23h.

Animation petits

lecteurs : découverte du livre à travers des albums à partir de 3 ans. **Samedi 7 mai** à 15h30 à la médiathèque de Chalette.

Les ateliers du **musée d'école Fernand-Bouttet** :
• **Écriture à la plume** : samedi 30 avril à 15h avec les AEC.

Permanence de l'avocat conseil vendredi 15 avril de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.

Conseil municipal mardi 12 avril à 20h30 à l'Hôtel de Ville.



Collecte des déchets avec les enfants du CME **samedi 7 mai** à 10h, théâtre de verdure au lac.

base de loisirs - lac
Chalette-sur-Loing

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE HENRI BARBUSSE

7h - 18h

8 Mai 2022

Vide Grenier

réservé aux particuliers
Euvette et Restauration sur place
sans réservation

ouverture exposant dès 8h

2,50€ le mètre

Pas de produits neufs
Pas de produits de bouche
Affichage publicitaire interdit

0606764703
apehenrybarbusse@gmail.com

ne pas jeter sur la voie publique - respecter pour tous les usages